



L'EDITO DU MAIRE

Chères Thoury-Ferrottoises, chers Thoury-Ferrottois,

Une année s'est écoulée, une autre commence. Au nom du Conseil municipal de Thoury-Ferrottes je vous adresse à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour 2015.

Que cette année vous maintienne en bonne santé.

C'est avec une certaine émotion que je prononce ces mots, puisqu'à l'heure où nous clôturons ce journal, notre ami et maire adjoint Didier Petit nous a quitté. Nous apportons tout notre soutien à ses proches et pensons à tous ceux qui sont confrontés à ces difficiles moments de la vie.

Que chacune et chacun d'entre vous connaisse des conditions de vie décentes pour cette nouvelle année.

Que vos familles soient unies et heureuses, que votre travail vous apporte satisfactions et prospérité, que vos rencontres soient belles et constructives.

Que 2015 soit riche en événements et agréables surprises, une année pleine de sérénité, de joie et de bonheur pour vous et vos proches.

Je formule des vœux de partage et de convivialité entre nous tous afin d'avancer ensemble et de développer dans les mois à venir un équilibre autour de la rencontre et de l'échange pour le bien de la commune et de ses habitants.

Et au nom du conseil municipal de remercier toutes celles et ceux qui se mettent au service de notre collectivité.

Yves Roy

À Didier...



p. 10-11
Le Conseil des jeunes, c'est parti !



p. 13-15
Plus qu'un repas, le sourire des seniors.



p. 16-19
Une fête de la pomme juteuse

p.2 -3 : 9 mois après, petit bilan
p.4-5 : Quoi de neuf du côté de la voirie
p.6 : Brèves de conseil
p.7 : Le marché, lieu de rencontres intergénérationnelles
p. 8-9 : Ça vous concerne!
p.12 : Ça se passe par ici
p.20 : Le 17 février, fêtons Mardi-gras

p.21 : Les petites mains de Thoury
p.22-23 : Thoury'Bambel fête Noël
p.24 : Ça se passe par là
p.25 : Infos utiles
p.26 : La page des artisans
p.27 : Agenda
p.28 : À Didier...

Pour recevoir le TACOT sur votre boîte mail
plutôt que dans votre boîte aux lettres,
envoyez un mail à :
adresse.equipe.thoury@gmail.com
en précisant vos nom, prénom,
adresse mail et postale



9 MOIS APRÈS, PETIT BILAN DES ACTIONS

En ce début d'année, il est d'usage de dresser le bilan des actions réalisées par les membres du conseil municipal qui œuvrent, se réunissent, réfléchissent et agissent afin d'améliorer votre cadre de vie. Neuf mois après les élections, qu'en est-il ? Quelles sont les réflexions et les actions engagées, quelles sont celles déjà mises en œuvre ? Passons en revue quelques-unes des commissions du conseil municipal.

COMMISSION SÉCURITÉ VOIRIE

RÉALISÉ

- Élaboration du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics de la commune de Thoury-Ferrottes
- Approbation du PAVE lors du conseil municipal du 30 septembre 2014 et demande de mise en œuvre avec application des dispositions législatives et réglementaires
- Remise en peinture de la signalisation horizontale, réflexion sur l'implantation des arrêts de bus au niveau sécurité avec projet de modification de leur situation au hameau des Marais en particulier, etc.
- Déplacement de certains cideux qui sont mal implantés et sont dans des zones à risque au niveau de la sécurité des usagers
- Réfection de la voirie d'accès au cimetière
- Enfouissement des lignes rue du Cul-de-sac, dossier engagé par le précédent Conseil



Remise en peinture de la signalisation horizontale et création de passages piétons

EN COURS

- Dossier en cours d'instruction pour l'implantation de ralentisseurs à chaque extrémité de la rue de Verdun
- Pose de boîtiers permettant la variation de la lumière (voir page 9)
- Déplacement de l'arrêt de bus des Marais (voir page 5)
- Suite à la pétition signée par de nombreux habitants, le dossier concernant le transport des collégiens entre Thoury, les Marais et Bichereau est toujours en cours d'instruction auprès du Conseil Général 77, qui tarde à nous apporter une réponse

COMMISSION COMITÉ DES FÊTES

RÉALISÉ

- Organisation de la fête de la musique 2014, avec 2 groupes locaux
- Organisation du 13 et 14 juillet, avec saltimbanques de rue, retraite aux flambeaux, feu d'artifice et soirée dansante puis kermesse et concert de l'Espérance varennoise
- Organisation de la première fête de la pomme avec la participation des membres du Conseil municipal des jeunes
- Commémorations de la victoire du 8 mai 1945 et de l'armistice du 11 novembre 1918, avec la participation des membres du Conseil municipal des jeunes



Fête de la musique le 21 juin

Retraite aux flambeaux en musique le 13 juillet



Commémoration du 11 novembre 1918



EN COURS

Organisation des prochaines festivités du village en collaboration avec le Conseil des jeunes (mardi gras, fête de la musique, 13/14 juillet...)

COMMISSION COMMUNICATION CULTURE

RÉALISÉ

- Nouvelle conception du journal Le Tacot et augmentation du nombre de parution, avec un TACOT FLASH (mai) et 2 numéros du journal en juillet et octobre.
- Organisation de la Journée du Patrimoine : ouverture au public de l'église et de la bibliothèque, fléchage vers les lavoirs, la Pierre Cornoise et l'Arbre de la liberté / Croix de Pèlerinage en parcours libre.
- Participation à l'exposition " Va-t-il pleuvoir dans l'heure ? "
- Venue du musée mobile "MUMO" pour les écoliers.
- Organisation de la fête du Court métrage le 20 décembre.

Musée mobile ▶



◀ Exposition participative

EN COURS

- Thoury va passer à l'info numérique avec la conception d'un site internet propre au village
- Mise en place de l'opération "Bons baisers de..." avec l'association Cour Commune

COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SOCIALE (CCAS)

RÉALISÉ

- Organisation du repas des seniors et remise de cadeaux. Pour la première fois, le CCAS a décidé la livraison d'un repas de Noël aux personnes dans l'incapacité de se déplacer pour raisons médicales.
- Remise à domicile des colis de fin d'année aux anciens le 13 décembre, en collaboration avec les membres du Conseil des jeunes. Ces derniers ont remis eux-mêmes le paquet festif, permettant de tisser un lien entre générations. Une rencontre très appréciée des deux côtés !



◀ Repas des seniors le 5 décembre



▶ Remise de plateaux repas le 17 décembre

EN COURS

- Accompagnement et aide active aux plus démunis

COMMISSION ÉCOLOGIE ENVIRONNEMENT

RÉALISÉ

- Signature d'une convention le 11 juillet avec Seine-et-Marne Environnement
- Signature d'une convention avec le SDESM concernant le CEP (contrat en énergie partagée) afin d'aider la commune dans la maîtrise des dépenses énergétiques
- Point sur la gestion de l'eau potable
- Gestion de l'enlèvement de gravats dans l'Orvanne grâce à l'intervention du syndicat de l'aménagement de la vallée de l'Orvanne
- Réflexion sur l'implantation de containers pour le tri
- Lancement et organisation de la fête de la pomme afin de lutter contre le gaspillage des pommes laissées à terre
- État des lieux des espaces verts communaux
- Engagement dans la démarche Zéro Phyt'eau
- Expérimentation d'un lombricomposteur à l'école de Thoury.



◀ Fête de la pomme le 9 novembre



▶ État des lieux des espaces verts

EN COURS

- Lien avec l'école de Thoury pour la réalisation d'un jardin potager
- Engagement des démarches pour la 2ème fête de la pomme en 2015
- Participation au concours des maisons fleuries : les habitants intéressés sont invités à se faire connaître auprès des conseillers municipaux ou en écrivant à adresse.equipe.thoury@gmail.com
- Étude sur la gestion différenciée des espaces verts de la commune (fauche tardive, protection des espaces naturels...) et sur le fleurissement participatif
- Communication sur l'entretien des berges de l'Orvanne

ET AUSSI

Mise en place d'un marché à Thoury

Mise en place d'actions au sein de la Communauté de Communes du Bocage Gâtinais

Changement des filets du City Stade

Lancement du Conseil Municipal des Jeunes



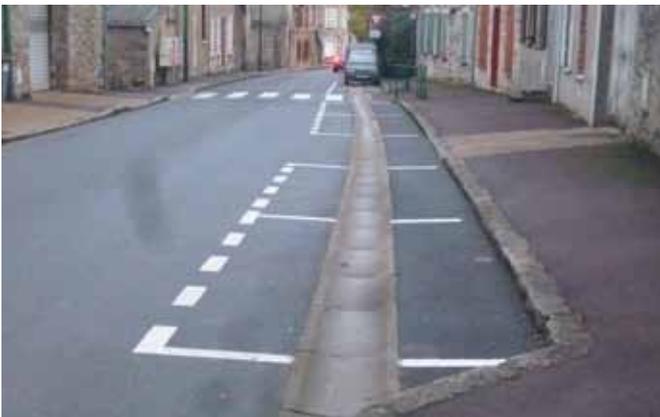
QUOI DE NEUF DU CÔTÉ DE LA VOIRIE ?

Comme vous l'avez certainement remarqué, quelques travaux ou modifications ont eu lieu sur la commune, notamment au niveau de la voirie. Petit tour d'horizon :



Les plus flagrants seront certainement les places de parking qui ont pris un coup de jeune ou plutôt de peinture grâce à Stéphane, Julien et Erwan qui ont passé une partie de leurs journées à « rénover » celles-ci, voire à créer de nouveaux passages piétons pour la sécurité de tous.

Certains se demandent pourquoi ici et pas ailleurs ? Tout simplement pour suivre les préconisations de l'Etat en matière de sécurité routière et d'accessibilité à la voirie (voir l'article consacré au PAVE dans le Tacot n° 28).



QUID DES TROTTOIRS ?

Deux de vos conseillers municipaux se sont « amusés » à faire le tour du village pour rechercher tous les trottoirs non remis en état après le passage des entreprises telles que la SAUR ou GDF, qu'ils ont pris soin de contacter pour faire constats des dégâts occasionnés lors de leurs interventions.

La SAUR a répondu présente, GDF aux abonnés absents... La SAUR a fait son mea culpa, GDF on attend toujours... Enfin, certains trottoirs ont eu un coup de neuf et les frais engendrés ont été payés par la SAUR !

Encore quelques petits bouts par-ci, par-là à rénover, le plus difficile avec ces entreprises c'est d'avoir un jour précis d'intervention pour que l'on puisse mettre des plots et ainsi éviter tout stationnement aux endroits où la réfection des trottoirs doit avoir lieu... Mais on ne désespère pas !

ET LES LIGNES JAUNES, LES AVEZ-VOUS REMARQUÉES ?

Elles ont été peintes au niveau de la rue de Flagy à hauteur de l'arrêt de bus, afin d'interdire le stationnement des véhicules qui entravaient arrivées et départs des bus et provoquaient donc un embouteillage au moment des heures scolaires. Mais vous pouvez aussi en apercevoir

au niveau du dos d'âne, dans la même rue, afin que les véhicules qui avaient pris l'habitude de se garer à son niveau, ne le fassent plus, par mesure de sécurité.

Et pour finir avec la couleur jaune, vous pouvez aussi en voir dans la rue Traversière. Ceci à la demande des usagers et surtout des éboueurs qui ont fait remonter à plusieurs reprises leur impossibilité de procéder à la collecte des ordures ménagères puisque certains véhicules stationnés empêchaient le passage du poids lourd dans de bonnes conditions de sécurité, sans avoir peur d'érafler les dites voitures, ou encore tout simplement pour avoir la bonne largeur pour circuler.

Pour rappel, se garer sur un ligne jaune est passible d'une amende forfaitaire de 35 euros car un arrêt ou un stationnement gênants relèvent d'une contravention de 2^e classe et peut être majorée à 75 euros. Soyez vigilants ! Pensez à la sécurité des usagers (qui peut aussi devenir, le cas échéant, la vôtre) !



SUR LE STATIONNEMENT GÊNANT

**POUR
ALLER +
LOIN**

L'article R417-9 du Code de la route (modifié par Décret n°2003-293 du 31 mars 2003 – art. 2 JORF 1^{er} avril 2003) concernant l'arrêt ou le stationnement dangereux de véhicule précise :

« Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas constituer un danger pour les usagers ».

Sont notamment considérés comme dangereux, lorsque la visibilité est insuffisante, l'arrêt et le stationnement à proximité des intersections de routes, des virages, des sommets de côte et des passages à niveau.

Tout arrêt ou stationnement dangereux est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe et la mise en fourrière peut être prescrite dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3.

Toute contravention au présent article donne lieu de plein droit à la réduction de trois points du permis de conduire.

ET DU CÔTÉ DES MARAIS ?

Des travaux, une plateforme, mais que se passe-t-il aux Marais ? Tout simplement la mise en place d'un nouvel arrêt de bus !



L'actuel arrêt ayant été installé dans une zone dangereuse (virage double « S », pas de passage piétons, pas de visibilité...), il était important pour la sécurité de nos enfants, de déplacer celui-ci dans une zone dite de sécurité.

Notre plan de mise en accessibilité (PAVE) imposé par l'État, prévoit ces travaux en 2018. Votre équipe municipale a profité de la future installation d'un radar automatique sur la départementale 219 à hauteur du hameau les Marais, pour négocier la confection gratuite de la plateforme de l'arrêt de bus !

Nous avons encore quelques démarches auprès du Conseil

Général pour essayer d'obtenir un abri bus subventionné, auprès de la société des transports pour obtenir des panneaux signalétiques gratuitement, et un peu de temps pour faire modifier le circuit des lignes de transports concernées. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant des avancées.

RÉFECTION DE LA VOIRIE D'ACCÈS AU CIMETIÈRE

La voirie d'accès au cimetière devenait dangereuse. Afin de la sécuriser, des travaux de réfection ont été effectués en décembre pour un montant de 13 595 € : réalisation de la route et de la plateforme en enrobé, délimitation par des bordures, rabotages des racines des sapins afin de les préserver. Les photos parlent d'elles-mêmes !



AVANT

APRÈS

BILAN SUR L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

La commune s'est engagée dans une démarche "zéro phyt'eau". L'objectif est de ne pas utiliser de produit phytosanitaire pour l'entretien des espaces publics. Le bilan, établi en décembre, est sans appel et nous sommes fier d'afficher un beau zéro. Un zéro produit phyto bien sûr !



ZÉRO PRODUIT PHYTO

Nos cantonniers n'utilisent aucun produit phytosanitaire, que ce soient herbicides, débroussaillants, fongicides, molluscicides et antimousse. Voirie, cimetière, massifs, fossés, pelouses, boulo-drome, pied de poteaux et de bancs font l'objet de modes d'entretien alternatif.

Ils pratiquent arrachage, binage, paillage, et utilisent la balayeuse, la débroussailleuse et divers outils de travail pour entretenir les espaces communaux. Les recettes de

"grand-mère" comme le désherbage à base d'eau, de sel et de vinaigre rend aussi de grands services pour les zones plus étendues.



PREMIER BILAN OFFICIEL POSITIF

Un bilan sur l'utilisation des produits phytosanitaires a été réalisé à la demande du Conseil général de Seine-et-Marne. Il fait état d'aucune utilisation et également d'aucun stock.

BON À SAVOIR

AVIS AUX PARTICULIERS

Il est interdit de répandre des produits phytosanitaires (désherbants, ...) sur les chemins et espaces communaux en bordures de vos propriétés. Plusieurs cas ont été remarqués.

Nous ne pouvons que vous encourager à utiliser vous aussi des méthodes alternatives aux produits phytosanitaires pour l'entretien de vos parcelles de jardin potager et d'agrément. Nous vous remercions d'être particulièrement vigilants, afin de respecter la démarche engagée par la municipalité.





CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2014

- TAUX DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT

La taxe d'aménagement est maintenue au taux de 3%. Il a été décidé d'exonérer totalement les locaux industriels ou artisanaux, les abris de jardin soumis à déclaration préalable, et à hauteur de 50% de la surface, les habitations principales financées à l'aide d'un prêt à taux zéro.

- CONVENTION DE MÉDECINE PRÉVENTIVE

La convention "médecine du travail" du Centre de Gestion pour le personnel communal est renouvelée.

- MISSION HANDICAP DU CENTRE DE GESTION

La convention est renouvelée pour 2015 et 2016.

- TRAVAUX DU LAVOIR DE BICHÉREAU

L'offre d'INITIATIVES 77 s'élève à 9137 € pour les matériaux et matériels spécifiques subventionnés entre 30 et 80% et 13245€ pour le coût d'intervention du chantier subventionné à 50%. M. le Maire va présenter les demandes de subventions auprès du CG77. Dans le cadre de ces travaux, des nichoirs et un hôtel à insectes seront implantés.

- SÉCURITÉ VOIRIE DU CIMETIÈRE

L'entreprise Jean Lefevre a été sélectionnée pour la réfection de la voirie d'accès au cimetière. Le coût des travaux s'élève à 13595€ HT.

- SÉCURITÉ VOIRIE RUE DE VERDUN

Des ralentisseurs type coussins berlinois en enrobé vont être mis en place en début et fin de la rue de Verdun. L'offre de l'entreprise JAD-BTP a été retenue, le devis s'élève à 8360 €, finançable en partie par les amendes de police. Un dossier va être présenté auprès du CG77.

- ACQUISITION D'UN NOUVEAU VÉHICULE COMMUNAL

Les dépenses de réparation des véhicules communaux deviennent très importantes du fait de leur ancienneté. L'offre présentée en séance comprend un véhicule DACIA DOKKER VAN transformé en pick-up benne pour un montant de 18555€. Un dossier de demande de subvention à hauteur de 50% va être déposé.

- QUESTIONS DIVERSES

M. Le Maire :

- rappelle que la compétence des ordures ménagères a été transférée à la CCBG qui représentera la commune au Sirmotom. Messieurs Denis Chollet et Grégoire Touzeau sont proposés comme représentants.

- indique qu'une demande de réserve sénatoriale va être faite auprès de M. Vincent Eblé, sénateur et Président du CG77 pour le projet de rénovation de la toiture de l'église, et fait part d'une notification de réserve sénatoriale de Mme Colette Melot d'un montant de 8936 € pour la sécurisation de la voirie.

- signale que le STIF va mettre à disposition les poteaux et la signalisation nécessaires pour les 3 arrêts de bus desservis par la ligne 19.

- indique que l'entreprise SOMELEC va être contactée afin de revoir les prises non conformes installées l'année dernière, car le radar pédagogique ne peut être déplacé rue de Verdun ou Rue de Flagy (vers Vouls)

- Le Conseil fait part des arrêts pour le futur transport à la demande : Les Marais, Bichereau, le Bourg, Chantemerle (station relevage) et l'église.

Mme Eliane Flamini-Loretti :

- demande quand l'entretien des abords de l'Orvanne va être fait (point à aborder à la prochaine réunion du Syndicat mixte d'études et d'aménagement de la vallée de l'Orvanne),

- signale des barbelés à terre et le passage d'un 4x4 au niveau des carrières (M. Le Maire va prendre rendez-vous avec la gendarmerie),

- signale qu'est constatée une baisse de débit de l'eau après l'intervention de la SAUR (point abordé lors de la réunion avec le syndicat de l'eau potable).

LES QUESTIONS RÉPONSES

DE LA BOÎTE À IDÉES !

TON IDÉE + MON IDÉE
= J'  MON VILLAGE !

? Serait-il possible de faire un sens unique de circulation pour les rues Traversière et Petite ?

R La question est en cours d'étude au sein de la commission Voirie Sécurité.

? Félicitations pour l'idée de cette manifestation (fête de la pomme), mais nous suggérons pour la prochaine de prévoir une vente de pommes.

Nous sommes venus de Bois-le-Roi spécialement pour cela.

R Il n'était pas affiché de vente de pommes sur nos affiches. A souligner qu'en fin de fête, des pommes non pressées ont été offertes aux visiteurs. C'est cependant une suggestion que nous prenons en compte pour l'année prochaine !



OÙ TROUVER LA BOÎTE À IDÉES ?

A l'accueil de la mairie ou le mercredi, le temps du marché, sur un étal spécial.

Envoyez aussi vos idées par mail à :

adresse.equipe.thoury@gmail.com

Rappel : Si la boîte à idées peut aussi recevoir des propositions incongrues, ne seront publiées dans cette rubrique que les questions ou suggestions constructives. Merci de votre compréhension !



LE MARCHÉ, LIEU DE RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONS

Le marché de Thoury-Ferrottes, ce n'est pas qu'un épisode sans lendemain, depuis le 17 septembre 2014, c'est tous les mercredis de 8 h à 13 h.

Absent lors de la première, j'y ai participé pour sa seconde édition le 24 septembre dernier.

Même si ce n'est pas la foule des marchés plus volumineux et connus de villes alentour, à l'heure où j'y étais, il a fallu quand même prendre la file d'attente. Cela peut paraître barbant. A moins que...

Qu'importe, rien ne presse si l'on ne se presse pas, et c'est une bonne occasion pour échanger quelques mots avec les commerçants, avec des proches et moins proches (de toute façon, dans la file d'attente, tout le monde est très proche...), des voisins, des personnes que l'on connaît ou qu'on a peut-être ou certainement déjà croisé quelque part au marché ou ailleurs, des gens qu'on croquera encore, avec qui on poussera ou pas, plus avant la causette et la relation.

On ne fait pas que bavarder en attendant son tour, on le fait tout en salivant devant maquereaux et soles, boudins et patés, olives et fruits confits, ou encore devant de bien jolis pains dorés.

Et puis, dans la matinée de ce mercredi ensoleillé là, une ribambelle d'enfants en sortie scolaire à pieds, marchant en colonne deux par deux par leurs encadrants, a stoppé quelques instants au milieu du marché, dans ma proximité.

A voir les mines réjouies de ces petites têtes blondes (mais pas que), pour beaucoup tournées vers les appétissantes charcuteries, on aurait dit que leurs yeux étaient illuminés de plaisir à la vue de la vitrine d'un magasin de jouets...

C'est là, de mon point de vue, une réussite de plus du marché de Thoury-Ferrottes. Certes, le mélange, le partage entre les générations revêt une importance capitale à divers niveaux.

Mais il est des dimensions que nous ne maîtrisons pas. Fort heureusement, on ne maîtrise pas tout. En tout cas ceux qui ont essayé, constat historique est fait que, volontairement ou non, ils n'ont semé que misère et mort autour d'eux.

L'idée me plaît en tout cas que parmi ce groupe d'enfants de passage au marché, il en est qui vont s'imprégner du souvenir de ce moment (répété par d'autres ?) où ils ont individuellement et collectivement eu ce plaisir-là.

Car je me dis qu'il est important, mieux encore fondamental, d'avoir des souvenirs, des images de son enfance ancrées dans sa mémoire, des souvenirs au fond de soi et qui peuvent être partagés avec la mémoire d'autres, avec la mémoire de ceux de sa

génération maintenant et peut-être plus tard au fil de leurs retrouvailles et de leurs rencontres avec d'autres.

Cela peut paraître banal, et même désuet de faire ce qui peut apparaître comme tout un patacaisse sur ce court moment de vécu. Je n'en connais pas la ou les répercussions mais j'ai le sentiment qu'il pourrait y en avoir et que si tel est le cas celles-ci ne pourraient qu'être positives. Ce pari sur la pérennité de ce type de souvenirs là, associé à d'autres tout aussi fondateurs, s'il n'est pas effacé, mis au rebut, enfoui loin derrière d'autres hélas bien plus futiles (mais c'est toujours plus constructif que le vide sidéral), est certainement une base solide pour offrir des points d'appui, des racines, de l'équilibre interne aux personnes.



Se sentir membre d'une communauté générationnelle et plus largement d'une communauté singulière, d'une citoyenneté liée socialement, culturellement aux lieux de son enfance, au village de Thoury-Ferrottes, ne peut que donner lieu qu'à des ouvertures sur des espaces de liberté et de sociabilité ou, lorsque la vie nous fait vaciller, retrouver de la sérénité, de l'humanité.

D'autres moyens, d'autres valeurs existent, plus sophistiqués, plus modernes. Sans rien nier et renier de certains bienfaits apportés par les progrès des époques ancestrales et de celle autant actuelle que celle qui va suivre, il est peut-être temps de ne pas considérer comme obsolètes des choses plus simples, basiques, correspondant mieux au temps humain qu'à celui exponentiel du temps qu'il est de moins autorisé et mal vu de « perdre »... S'il y en a, le gain, la portée, le résultat sont incertains, ni immédiats, ni quantifiables.

Cependant, parmi d'autres, les parents, enseignants, etc., c'est probablement là une responsabilité, peut-être l'une des missions de première importance pour les élus locaux que de favoriser cette construction certes aléatoire, invisible au jour le jour et pourtant finalement tellement déterminante pour influencer sur un avenir personnel et collectif de qualité.

Un visiteur.

CARTES DE FIDÉLITÉ !

Demandez les cartes de fidélité du marché auprès de votre commerçant.



ÇA VOUS
CONCERNE

ÉCLAIRAGE PUBLIC : COMMENT RÉALISER DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ?

Aujourd'hui, l'éclairage public est en plein débat quant à son impact environnemental et aux enjeux de consommation d'énergie qu'il représente. En outre, la gestion économique devient très importante et amène à des décisions parfois aléatoires. Éteindre ou ne pas éteindre, telle est la question.

Doit-on tout éteindre ? Un lampadaire sur deux ? Ne serait-il pas plus raisonnable de diminuer la puissance et le flux lumineux de l'éclairage ?

Le maire, de par ses pouvoirs de police, « est la seule autorité compétente pour réglementer l'éclairage public ». Si rien ne lui impose la présence de l'éclairage, il doit à titre préventif, adopter toute mesure utile, et proportionnée, pour assurer la sécurité et la tranquillité publique.

EXPÉRIMENTATION A THOURY

Notre commune a opté pour les économies d'énergie via l'éclairage public. Après réflexion sur les

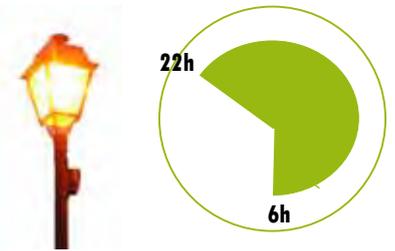
différentes possibilités, nous allons tester des variateurs qui permettraient de diminuer la lumière sans la supprimer.

D'après l'entreprise prestataire, certaines communes ont réalisé jusqu'à 20% d'économie en activant ce système de 22h à 06h.

Un équipement de deux armoires électriques pour essai va être posé. Si les résultats sont concluants, nous pourrions équiper à terme l'ensemble des armoires électriques.

Limiter la consommation, c'est non seulement faire des économies financières mais aussi éviter la pollution lumineuse et donc

respecter le plus possible le rythme biologique de l'homme comme celui des espèces vivantes, animales ou végétales.



En test : variateurs actifs la nuit

Sources :
Code Général des Collectivités Territoriales CGCT
"articles L.1321-9, L.2212-2 et L.5211-9-2".
SDESM : www.sdesm.fr/eclairage-public



ET CHEZ VOUS, COMMENT FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ?

GESTION DES TEMPÉRATURES

- Ne pas surchauffer son habitation en hiver : 19°C, c'est parfait pour la santé et pour les économies d'énergie.
- Limiter les températures dans vos pièces : 1°C de moins cela représente 7% d'économies
- Adapter vos besoins à votre rythme de vie :
 - Période de sommeil : une température de 16 ou 17°C, c'est meilleur pour le sommeil et pour les économies d'énergie
 - Lever et soirée : 19°C, c'est la température préconisée dans les pièces à vivre
 - Vous êtes absent quelques jours : 12/14°C
 - Vous êtes absent plus longtemps : « hors gel »
- Couper les radiateurs quand vous ouvrez les fenêtres et baisser le chauffage lorsque vous vous absentez

GESTION DE L'ÉCLAIRAGE

- Eteindre la lumière automatiquement dans les pièces non occupées
- Adapter l'éclairage à la luminosité extérieure, et profitez de la lumière du jour, elle est naturelle, gratuite et inépuisable
- Utiliser des ampoules économiques

COUPURE DES VEILLES

Installer une prise commandée ou un bloc multiprises avec interrupteur pour couper l'alimentation des appareils électriques tels que téléviseurs, box internet, consoles de jeux en un seul geste. La suppression des veilles permet d'éviter toute consommation superflue et de réaliser un gain jusqu'à 130 kWh/an.



**Cette année, le recensement se déroule à Thoury !
Il aura lieu du 15 janvier au 14 février 2015.**

Le recensement, c'est utile à tous !

Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser !

- Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.
- Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...).
- Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

**EN
SAVOIR +**

Consultez le site internet
www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer !

Le maire a proposé à **Yannick Primard** (qui s'occupe de la Poste) d'être l'agent recenseur.

Elle se présentera chez vous, munie de sa carte officielle. Elle vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.



Recensement papier

Remplissez lisiblement les questionnaires papier que Yannick vous remettra lors de son passage. Elle peut vous y aider si vous le souhaitez. Elle viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.



Recensement par Internet

Si vous choisissez de répondre par internet, rendez-vous sur le site www.le-recensement-et-moi.fr, et cliquez sur « Le recensement en ligne, c'est ici ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que Yannick vous aura remis lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées.

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LA CRÈCHE RETROUVE SA PLACE LE TEMPS DE NOËL...



Merci à Mme Gramain qui a confectionné la crèche de l'église de Thoury-Ferrottes. Une crèche plus belle que jamais !

BRAVO !

COMMUNIQUÉ DU SIRMOTOM : BROYAGE DES DÉCHETS ET COMPOSTAGE

Au mois de février 2015, le SIRMOTOM vous proposera un tout nouveau service : le broyage à domicile des déchets verts sur rendez-vous.

Par ailleurs, les prochaines formations au compostage auront lieu aux dates suivantes :

- Samedi 31 janvier : 2 séances (11h et 15h)
- Samedi 21 mars : 2 séances (11h et 15h)
- Vendredi 10 avril : 1 séance (15h)

Les inscriptions pour ces deux opérations sont d'ores et déjà disponibles sur le site Internet du Syndicat www.sirmotom.fr.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : C'EST PARTI !

Mission accomplie depuis le 8 novembre. Ils étaient 9 candidats, ils sont maintenant 9 élus au Conseil municipal des jeunes de Thoury-Ferrottes. A peine élus, ils ont déjà participé à de nombreuses manifestations. Courant janvier, ils désigneront les membres des différentes commissions.

RETOUR SUR LES ÉLECTIONS

Comme vous le savez certainement, l'élection du conseil municipal des jeunes a eu lieu le samedi 8 novembre. 27 jeunes sur 40 se sont déplacés pour venir voter dans les mêmes conditions que les « grands ».

C'est avec une certaine appréhension mêlée d'excitation que nos jeunes ont procédé au dépouillement.

Le résultat fut à la hauteur de leur espérance !

9 jeunes candidats(es)

=

9 jeunes élus(es) !

Leur mandat durera un peu plus d'un an (jusqu'au 31/12/2015) avec la possibilité d'être renouvelé une fois.

Mais surtout, grâce à cette élection, ils deviennent les porte-paroles de tous les jeunes de 13 à 17 ans de notre commune.

Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de la commune en tant qu'élus pour un mandat qui leur apportera, nous l'espérons, toute satisfaction.



▲ L'ouverture du bureau de vote



▲ L'accueil des votants



▲ L'élection est réussie, il faut fêter ça !



▲ Le dépouillement, c'est sérieux.



UN APERÇU DU PROGRAMME

- organiser des petits concerts, des soirées jeux
- mettre en place des ateliers artistiques et des animations pour les jeunes dans le village selon le calendrier (Halloween, Noël, le carnaval...)
- organiser des sorties dans Thoury (balades pédestres ou à vélo, pique-nique...)
- collaborer avec les associations de Thoury et aider les adultes pendant les manifestations
- participer à la journée du patrimoine et à sa mise en place
- avoir des rencontres intergénérationnelles et aider les personnes âgées
- aider nos camarades dans leurs activités scolaires, apporter leurs leçons et devoirs s'ils sont absents
- et surtout écouter les idées d'autrui, respecter les opinions des uns et des autres, etc.

LE CALENDRIER DU CMJ

Janvier 2015							
n°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1				1	2	3	4
2	5	6	7	8	9	10	11
3	12	13	14	15	16	17	18
4	19	20	21	22	23	24	25
5	26	27	28	29	30	31	

Samedi 24 janvier
Élection des membres
des commissions

Dimanche 8 février
Mise en place des 1^{ers} projets

Dimanche 15 février
Organisation du Mardi-gras

Mardi 17 février
Mardi-gras

Février 2015							
n°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
5							1
6	2	3	4	5	6	7	8
7	9	10	11	12	13	14	15
8	16	17	18	19	20	21	22
9	23	24	25	26	27	28	

ÇA SE PASSE
PAR ICI...



COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Porte-drapeaux et administrés étaient présents à cette cérémonie. Nouveauté cette année : la présence des membres du Conseil des jeunes qui, avec le Maire, ont lu un texte en commémoration de la victoire et de la Paix, en hommage à tous les "morts pour la France".



◀ A la fin de la commémoration, M. Spriet s'est vu remettre une médaille.

TRAVAUX DE LA SALLE POLYVALENTE

Les travaux décidés par l'ancienne municipalité dans le cadre du contrat triennal démarreront, espérons-le, au 1er trimestre 2015. Durant une période provisoire de 6 mois, la salle sera indisponible.

MOBILISATION POUR LE MAINTIEN DU COLLÈGE DE LORREZ-LE-BOCAGE EN ZEP

Une manifestation a eu lieu devant le collège de Lorrez le 9 décembre du fait de sa sortie de ZEP (Zone d'Éducation Prioritaire). Ce classement ZEP allouait des budgets permettant des effectifs de classe maximum à 24-25 élèves, la réalisation de sorties scolaires, l'attribution d'heures de soutien et d'aide aux devoirs... En savoir + : apevol77college@gmail.com

REMISE DE RÉCOMPENSES



◀ Claude Tellier a reçu le diplôme et la médaille d'or de la reconnaissance artisanale.

Justine Gaubert et Clément Svabek ont ▶ reçu un cadeau en récompense de leur mention TRÈS BIEN à l'épreuve du Brevet des Collèges 2014 !

Félicitations à ces deux brillants élèves et bonne continuation dans la poursuite de leurs études.



UNE SALLE DE CINÉMA À THOURY !



Le 20 décembre, les conseillers municipaux organisaient une projection gratuite de court-métrages dans le cadre de la fête du court-métrage. Celle-ci s'est déroulée dans la salle polyvalente

transformée pour l'occasion en salle de cinéma avec les moyens du bord... et un résultat concluant pour une première !

A l'initiative de l'agence du court-métrage, cette fête populaire et participative a pour objectif de promouvoir ce genre cinématographique dans le monde. Thoury est un des 2872 sites où se sont déroulées les projections, avec :

- 6 séances adressées respectivement aux enfants, aux ados, aux adultes, ou tout public
- 27 court-métrages diffusés, sur le thème "C'est quand la paix ?"
- 50 spectateurs selon les organisateurs, 90 selon la police ;-)

La manifestation va être renouvelée l'an prochain !



ÇA SE PASSE
PAR ICI...



PLUS QU'UN REPAS : LES SOURIRES DES SÉNIORS !

Le mercredi 5 novembre, jour de la sainte Sylvie, était un jour très attendu pour les anciens de notre village, le jour du repas des séniors. Moment de retrouvailles, d'émotions, de rires, les anciens ne manqueraient pour rien au monde ce rendez-vous.

Nous nous sommes retrouvés avec les « sages » du village au restaurant la Forteresse dont l'accueil des propriétaires était à la hauteur des saveurs, des plats servis. L'accueil est toujours un moment important pour bien aborder une journée dont on ignore tout de l'ambiance à venir, et de l'émotion que suscitent les retrouvailles.

Les anciens de Thoury-Ferrottes, de Bichereau et des Marais, avec la mémoire intacte des souvenirs d'antan, étaient présents pour cet événement annuel.

En pleine vivacité de notre époque, ils nous ont offert une leçon de savoir-vivre et d'être ensemble.

Les poignées de mains, les embrassades, annonçaient, sous cette journée d'automne colorée d'ocre par l'astre solaire pas avare de lumière pour ce jour, de belles rencontres.

Tous ces sages avaient de quoi faire flamboyer l'automne, tant leur entrain et leur vivacité d'esprit, comme mémoire d'un temps pas si lointain, donnaient envie de les accompagner, d'être proches de leur histoire et de les suivre !

(suite pages suivantes)



LES DOYENS DU REPAS DES SÉNIORS



NOS DOYENS PRÉSENTS AU REPAS ONT EU DROIT A UN CADEAU SPÉCIAL :

Mme Fernande BRIDOUX
(89 ans)

et M. Pierre MARMIGNON
(82 ans)



LE MOT D'ACCUEIL DU MAIRE

Monsieur le Conseiller général,
Mesdames et Messieurs les
Conseillers municipaux,
Mesdames et Messieurs de la
Commission Communale d'Action
Sociale,
Chers Aînés, chers amis,

Depuis maintenant 6 ans, c'est
toujours avec grand plaisir que
je me retrouve parmi vous pour
partager avec mes collègues élus et
les membres du CCAS, ce traditionnel
repas avec nos aînés.

Merci à vous, Mr FROT, d'avoir
accepté de venir partager ce moment
avec nous.

Cet événement est un moment fort
de la vie de notre commune. C'est un
instant privilégié qui n'arrive qu'une
fois l'an et qui nous permet de nous
retrouver et d'échanger dans une
ambiance toujours très conviviale et
chaleureuse.

J'ai d'abord la satisfaction de voir
qu'une nouvelle fois, vous êtes
toujours très nombreux à répondre
à notre invitation et je vous remercie
sincèrement de votre venue. Nous
nous en réjouissons, car cette journée
est votre journée, et c'est aussi une
manière pour la municipalité, que je
représente, d'honorer les sages de
notre commune.

Rassurez-vous, je ne vais plus être
long, car nous sommes avant tout
réunis aujourd'hui pour déguster
l'excellent repas préparé par le golf de
la forteresse, mais aussi, pour nous
amuser et danser. En effet, Sylvie,
accordéoniste, va nous jouer des
morceaux durant cet après midi.

Vous me permettez d'avoir une
pensée pour celles et ceux qui sont
absents aujourd'hui ; Ceux qui nous
ont quittés cette année, et dont la
mémoire est bien présente, et puis
ceux qui n'ont pu se déplacer jusqu'ici.

Un repas sera livré aux personnes
qui sont dans l'incapacité de venir le
partager aujourd'hui avec nous. Je
remercie encore tous les membres du
CCAS pour le travail d'entraide et de
solidarité qu'ils accomplissent tout au
long de l'année.

Sans plus attendre, le conseil
municipal et moi-même vous
souhaitons une bonne santé, un bon
appétit, et beaucoup de bonheur pour
vous et tous ceux qui vous sont chers.

Je vous remercie."



DU REPAS AUX PAS DE DANSE

Au son de l'accordéon, les pas de danse ressemblaient à un ballet proche du « Lac des cygnes ». Tout dans l'élégance et dans le charme d'une ronde qui nous oblige à entrer dans la ronde des « signes » d'une histoire partagée.

ET QUE DIRE DES CHANSONS ?

Chacun et chacune ont trouvé prétexte à se mettre en scène. « Prendre un enfant par la main », s'est transformé en « prendre un ancien par la main », un moment d'émotion palpable par le silence pour écoute de l'assemblée.

Et là surgit la reine du jour avec un hymne à l'amour, à la tendresse et à la vie ! Accompagnée au son de l'accordéon, elle entonne un indivisible message à son homme.



Pour clore cet article, je n'ai vraiment pas envie de résister à l'envie de retranscrire ici les paroles de cette chanson et vous laisse le fredonner !

« J'avais rêvé de prendre un homme
Un garçon chic et distingué
Mais je suis chipée pour la pomme
D'un vrai tordu mal balancé
Ce n'est pas un Apollon mon Jules
Il n'est pas taillé comme un Hercule
Malgré qu'il ait bien des défauts
C'est lui que j'ai dans la peau

{Refrain:}
Tel qu'il est, il me plaît
Il me fait de l'effet
Et je l'aime
C'est un vrai gringalet
Aussi laid qu'un basset
Mais je l'aime
Il est bancal
Du côté cérébral
Mais ça m'est bien égal
S'il a l'air anormal
C'est complet, il est muet
Ses quinquets sont en biais
C'est un fait : tel qu'il est
Il me plaît

Il est carré mais ses épaules
Par du carton sont rembourrées
Quand il est tout nu ça fait drôle
On n'en voit plus que la moitié
Il n'a pas un seul poil sur la tête
Mais il en a plein sur les gambettes
Et celui qu'il a dans la main
C'est pas du poil, c'est du crin !

{au Refrain}
Le boulot, pour lui, c'est la chose
La plus sacrée, il n'y touche pas
Pour tenir le coup il se dose
De Quintonine, à tous les r'pas
Ce qui n'est pas marrant c'est qu'il ronfle
On dirait un pneu qui se dégonfle
Et quand il faut se bagarrer
Il est encore dégonflé »

ILS N'ONT PAS PU VENIR, MAIS N'ONT PAS ÉTÉ OUBLIÉS !

Le 17 décembre, le CCAS a distribué des plateaux repas festifs aux anciens n'ayant pu participer au repas pour raisons médicales.



ÇA SE PASSE
PAR LÀ...



UNE PREMIÈRE FÊTE DE LA POMME JUTEUSE

Le 9 novembre s'est déroulée la première fête de la pomme à Thoury-Ferrottes, à l'initiative de la commission Ecologie et Environnement. Nombreux sont les visiteurs et les curieux qui ont pu découvrir ou retrouver les étapes de fabrication du jus de pomme, au goût unique et intense lorsqu'il vient d'être pressé du fruit.

Le point de départ fut la vision de pommiers avec leur cortège de pommes jonchant le sol et laissées à leur triste sort. De là naquit l'idée d'une fête dédiée à la pomme.

Au fur et à mesure des contacts avec un cidrier, nous avons appris que les vergers, très présents sur notre territoire, étaient de moins en moins entretenus et que sa production avaient été divisée par 10 durant la dernière décennie.

Nous avons effectué un appel aux habitants par l'intermédiaire du Tacot n°2 mais cela s'est avéré infructueux... L'abandon de la fête a un moment été envisagé jusqu'à ce qu'un "bienfaiteur" nous permette la cueillette de son verger, et que Maryline et Thierry David nous proposent d'utiliser un pressoir manuel ainsi qu'un broyeur.

A partir de là, tout se déclenche. Un peu en urgence, l'organisation et le contenu ont alors pris forme : pressage manuel, concours de dessins et de gâteaux, promenades en calèche avec les attelages du Prat, restauration, jus fraîchement pressé et cidre (producteur local). A cela s'est ajouté la tenue d'un stand par l'association Seine-et-Marne Environnement, avec qui la commune a signé une convention.

La fête débuta sur les chapeaux de roue avec le lavage des pommes, la découpe puis le broyage et enfin

le pressage tant attendu du jus. Le tout étant animé par un ensemble hétéroclite d'habitants : des membres du conseil municipal jeunes élus la veille aux habitants plus âgés ayant connu cette pratique, en passant par les visiteurs qui ont spontanément tenus à porter main forte et participer à cette belle aventure. Le public également a répondu présent tout comme le temps qui fut très clément.

Ce fut un beau moment de convivialité pour notre village qui a rassemblé toutes les générations et permis la découverte et la remise en valeur du terroir local.

MERCI À TOUS CEUX QUI ONT RENDU POSSIBLE LA TENUE DE CETTE MANIFESTATION !

MERCI AUX VOLONTAIRES QUI ONT OEUVRÉ À SA PRÉPARATION ET À LA CUEILLETTE DES POMMES !

MERCI AUX JEUNES ET TOUS CEUX QUI ONT SPONTANÉMENT OFFERT LEURS SERVICES POUR LE PRESSAGE DES POMMES ! !



Le pressage manuel des pommes a attiré de nombreux visiteurs, petits et grands



Les chiffres de l'édition 2014



300 kg de pommes pressés

4 presses réalisées dans la journée

150 litres de jus environ

16 kg de châtaignes

La pomme au début du XXe siècle

Dans les villes comme à la campagne, on trouvait sur les marchés des centaines de variétés de fruits divers d'origine régionale. Fruits goûteux, sains, aux saveurs très variées. Les vergers entouraient et pénétraient les villages. Dans les banlieues des villes, de vastes espaces étaient voués à l'horticulture (les pêches de Montreuil).

Chacun savait peu ou prou tailler et greffer. Les vieux arbres étaient régulièrement remplacés. Par échange on améliorait et développait un patrimoine fruitier d'une grande richesse. Des amateurs éclairés entretenaient avec amour des collections de fruitiers. Ils formaient l'essentiel de nombreuses et très vivantes "sociétés savantes" (Société française de pomologie, sociétés locales d'émulation, sociétés botaniques, sociétés d'histoire naturelle...). On trouvait près de 5000 variétés de pommes !

LES ÉTAPES DE FABRICATION DU JUS EN IMAGES



▲ Lavage et découpage des pommes



▲ Broyage des pommes dans le grugeoir manuel... ça réchauffe !



▲ ... et en fin de journée, avec un petit moteur, ça soulage les muscles !



▲ Les pommes broyées sont versées dans le pressoir



▲ Ensuite fermer le couvercle et serrer la presse



▲ Le pressage peut commencer ! Allez on tourne !



▲ La production devient importante, la mise en bouteille s'organise !



▲ Jus de pommes et châtaignes du producteur au consommateur



①



②



③

① L'aide spontanée des visiteurs a été primordiale dans la réussite de la fête. Ici des volontaires pour les châtaignes.

② Les attelages du Prat de Thoury-Ferrottes proposaient des balades en calèches. C'est avec plaisir que Faline la jument a rempli son rôle. Merci à Claudine et Eric !

③ Le conseil des jeunes a été très actif. Merci !

**2^{ème} FÊTE DE LA POMME :
Dimanche 8 novembre 2015**



**Vous souhaitez fournir des pommes pour le pressage ?
Apporter votre aide pour la cueillette des pommes ?
Participer activement à la 2^{ème} fête de la pomme ?**

Rejoignez l'équipe des organisateurs en vous faisant connaître auprès de vos conseillers municipaux !

Tel : 06.18.53.46.94
adresse.equipe.thoury@gmail.com

SENSIBILISER LES VISITEURS À "LA RÉDUCTION DES DÉCHETS"

L'association Seine-et-Marne environnement a tenu un stand sur la réduction des déchets et les changements de mode de consommation. Thématique en adéquation avec l'un des objectifs de cette manifestation qui était de contribuer à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

À deux semaines de la SERD (Semaine Européenne de la Réduction des Déchets), c'était l'occasion d'apprendre les gestes basés sur la **prévention des déchets**, c'est-à-dire avant que ce dernier ne soit produit, car **le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !**

En effet, la prévention des déchets c'est agir pour ne pas produire de déchets en **consommant mieux** (consommation de produits peu emballés, écolabellisés), en **produisant mieux** (production de produits éco-conçus), en **prolongeant la durée de vie des produits** (réparation et don) et en **jetant moins** ou différemment (compost par exemple) !

Au travers d'une exposition et de jeux et ateliers pédagogiques et ludiques pour petits et grands, l'animateur a sensibilisé les participants sur la nécessité de réduire la quantité de déchets générée et de consommer mieux et autrement :

- l'exposition intitulée « Consommer autrement ! », expliquait pourquoi et surtout comment consommer moins, mieux, et les alternatives de mode consommation
- un jeu de loto sur la « Durée de vie des déchets dans la nature », rappelait l'importance de ne rien jeter dans la nature. Alors que, celui sur les fruits et légumes de saisons insistait sur la préférence des fruits et légumes de saisons locaux grâce à l'atelier sur le tri des déchets, on pouvait apprendre ou réapprendre à trier ses déchets conformément aux consignes de tri du SIRMOTOM (Syndicat de la Région de Montereau pour le traitement des ordures ménagères),
- le jeu de memory sur les « éco-gestes » donnait des clés pour réduire concrètement ses déchets au quotidien aussi bien à la maison, au bureau ou à l'école,
- autour d'un mini-composteur, débutants et confirmés en la matière, ont pu échangé sur la pratique du compostage des déchets de cuisine et de jardin.

Le saviez-vous ! 2014 est l'année européenne de lutte contre le gaspillage alimentaire



UNE PALETTE D'ARTISTES EN HERBE AU CONCOURS DE DESSINS



Catégorie 3-5 ans



Gagnante :
Perrine Kubiez



Catégorie 6-8 ans



Gagnant :
Guilian Laroche



24 ! C'est le nombre de dessins qui ont tapissé les murs de la salle polyvalente. Les participants concouraient dans 5 catégories : 3-5 ans, 6-8 ans, 9-12 ans, 13-16 ans et 17 ans et plus. Le jury composé de Sandrine Faurisson (maîtresse CE2), Maïdi (Conseil des jeunes) et Thomas Gigot (photographe) a désigné les gagnants, qui ont reçu un cadeau. L'ensemble des participants est reparti avec un lot de consolation.

Catégorie 9-12 ans



Gagnante :
Adriana Barthoux

Catégorie 13-16 ans



Gagnant :
Corentin Drominy

Catégorie +17 ans



Gagnante :
Isabelle Doreille



▲ Nature morte devant une exposition de photos sur le thème de la pomme signée D. Sarrazin



▲ La table des créations originales



▲ Le jury en pleine délibération

POM'CHEF, LE CONCOURS DE TARTES ET GÂTEAUX AUX POMMES

Merci à tous les pâtisseries pour leur participation. Leurs créations ont ravi les papilles des membres du jury puis des visiteurs.



Le jury de 12 personnes, choisies le jour J parmi les visiteurs, a dû choisir entre 6 tartes aux pommes pour la catégorie "tartes" et 5 gâteaux aux pommes pour la catégorie "gâteaux". Mission difficile car les pâtisseries avaient donné le meilleur d'eux-mêmes. Les pâtisseries étaient jugées selon les critères de présentation, d'originalité et bien sûr, de goût !

Gagnante catégorie Gâteaux :

Mme Alicja Barthoux avec sa délicieuse szarlotka polonaise



Gagnante catégorie Tartes :

Mme Julie Clause avec son fabuleux crumble



ÇA SE PASSE
PAR LÀ...



LE 17 FÉVRIER 2015 : FÊTONS MARDI-GRAS !

Une voisine, rencontrée récemment, n'y va pas par quatre chemins : « C'est moche Halloween et je n'aime pas que des enfants aillent quémander des sucreries ». C'est dit, même si l'on peut considérer qu'il y a de la place pour tout le monde !

Mais, au fait, il existe une fête traditionnelle, faisant davantage référence au partage et trop souvent oubliée, c'est Mardi-Gras. Pourquoi Halloween – qui n'a rien de festif il faut le dire et qui fait surtout référence à la laideur et au mauvais goût, mais c'est tendance puisque ça vient des « States » – supplanterait Mardi-Gras, une tradition qui plonge ses racines au plus profond de notre histoire ?

Mardi-Gras, concluait sept jours de « gras » (période pendant laquelle on festoie) et précédait la période du Carême (un virage à 180 °),

ouverte dès le lendemain par le « mercredi des Cendres ». Elle se terminait le « samedi saint », veille de Pâques, soit une quarantaine de jours plus tard. Comme toutes les fêtes religieuses – car l'Église devait nécessairement prendre à son compte et chapeauter ces réjouissances –, son origine est païenne et a longtemps et surtout signifié, pour cette France alors éminemment campagnarde, la fin de l'hiver.

Des dictons, désuets de nos jours, illustraient l'importance de cette date du calendrier où la saison était sensée basculer vers moins



de rigueur et où pouvaient enfin débiter les travaux agricoles :

*« Au Mardi gras, l'hiver s'en va ;
Mardi gras sous la pluie, l'hiver
s'enfuit ; Mardi Gras, beau temps,
beau foin ; Si le soleil luit tôt le
matin, semailles de Mardi Gras
vont bien ».*



FESTIVITÉS POPULAIRES

Aujourd'hui, alors que les saisons sont moins caractérisées et où les traditions ont été remplacées par le petit écran, tout cela est bien oublié. Seule l'idée de la fête perdure. C'est l'occasion de festivités populaires débridées et notamment de carnivals où chars, personnages grotesques et « géants » sont à l'honneur, où la population, déguisée souvent, manifeste sa joie avec éclat. Dans le monde, ce sont des rassemblements et des défilés gigantesques et très animés, par exemple à la Nouvelle-Orléans, à Rio de Janeiro, à Binche (Belgique) avec les fameux Gilles, à Dunkerque (Nord de la France) où tous les habitants de la région sont dans la rue. Ailleurs dans notre pays, Nice (Alpes-Maritimes), Albi (Tarn), Granville (Manche) et Manthelan (village d'Indre-et-Loire de 400 habitants)... D'autres, plus individualistes et plus « sélects », où la retenue est requise et le spectacle de rigueur, tels Venise (Italie) ou Annecy (Haute-Savoie).

ET SI THOURY RENOUIT AVEC LA TRADITION ?

Mais il est aussi des démonstrations moins brillantes et moins bruyantes, destinées à plaire aux plus petits, celles qui regroupent dans maints villes et villages les parents, les enfants et leurs instituteurs dans des défilés où chacun arbore fièrement masque et déguisement confectionnés à la maison ou à l'école.

C'est à celles-là que nous vous convions. Alors, à vos masques !

RENDEZ-VOUS LE MARDI 17 FEVRIER 2015 !



LES PETITES MAINS DE THOURY

L'Association loi 1901 « Les petites Mains de Thoury » fondée en 2010, dont le siège social se situe 28 rue de Flagy à THOURY-FERROTTE compte à ce jour 14 adhérentes.

L'association "LES PETITES MAINS DE THOURY" a pour but le développement d'activités créatives en matière de couture, tricot, crochet, patchwork, broderie, etc.

Dans un climat d'entraide et de convivialité cette « joyeuse bande de copines de toutes générations confondues » se réunit chaque semaine en alternance, le jeudi après-midi ou le vendredi en soirée, selon les disponibilités de chacune.



La diversité des connaissances et la multiplicité des savoir-faire permettent la confection de divers ouvrages pour l'association, mais aussi la réalisation d'objets personnels.



Le Dimanche 10 mai, l'association LES PETITES MAINS DE THOURY organise la sixième édition des PUCES DES COUTURIERES ET CREATRICES

Début janvier, 28 exposantes se sont déjà inscrites. Cette manifestation vous permettra de venir découvrir les ouvrages réalisés et vendus par les membres de notre association, et chiner des objets proposés par les exposantes.

Nous vous attendons nombreux à ce moment important de la vie de notre association. Enfin, pour conclure cet article, l'ensemble des adhérentes réitère ses sincères remerciements à la municipalité et à son équipe, pour la mise à disposition des locaux situés 28 rue de Flagy, sans quoi notre association ne pourrait exister.

VOTRE ASSOCIATION 100% EN LIGNE

Pierre, Nadia, Christophe

Pour créer, modifier ou dissoudre votre association

1-Créer un compte sur compteasso.service-public.fr
2-Se connecter

Profitez d'un traitement accéléré !

Retrouvez Nadia, Pierre et Christophe dans des vidéos en ligne !

Ministère de l'Intérieur
Direction Générale de l'Administration et des Services
Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Ministère de l'Intérieur
Service-Public.fr

DÉMARCHES EN LIGNE
COMPTASSO.SERVICE-PUBLIC.FR

PLUS D'INFORMATIONS ET VIDEOS DE PRESENTATION :
WWW.INTERIEUR.GOUV.FR
WWW.ASSOCIATIONS.GOUV.FR

www.facebook.com/ministereinterieur
[@flace_Beauvau](https://twitter.com/flace_Beauvau)

compteasso.service-public.fr
tout pour créer, modifier, dissoudre une association

100% en ligne

- ✓ démarches faites en 30 minutes ;
- ✓ déclarations prises en compte par l'administration, au même titre que les démarches faites sur place, au greffe des associations ou envoyées par pli postal ;
- ✓ documents stockés en toute sécurité ;
- ✓ suivi du dossier en ligne ;
- ✓ démarche éco-responsable (pas de papier, pas d'encre, pas de déplacements).

Zéro temps perdu

- ✓ service accessible 24 h / 24 h ;
- ✓ accusé de réception de la démarche dans les 24 h (possibilité de le recevoir par courriel) ;
- ✓ traitement administratif accéléré.

Sans oublier tous les autres services en ligne : demande de subvention auprès des collectivités territoriales partenaires, consultation des annonces publiées au journal officiel Associations, embauche de personnel avec le chèque emploi associatif, ... Au total : une quinzaine de services en ligne !

THOURY BAMBEL

L'arbre de Noël des enfants de Thoury

Comme chaque année, l'association Thoury-Bambel a rassemblé les enfants du village à l'approche des fêtes de Noël ! Le 7 décembre, dans la salle polyvalente du village avait lieu le traditionnel Noël des enfants, en présence du Père Noël !

Cet après-midi là, c'était "le cabaret des enfants", un spectacle pour les enfants habitant Thoury et scolarisés de la petite section de maternelle au CM2. Au programme, ventriloquie, magie, duo de clowns, bruitage, chansons et sculpture de ballons. Petits et grands ont été sollicité pour participer et dévoiler leurs talents cachés !

A la fin du show, le Père Noël est arrivé en calèche et a remis des cadeaux aux enfants jusqu'au CP.



Changement des membres du bureau **Thoury'Bambel!**

Présidente : Mme Sandrine Pajeon

Trésorière et secrétaire : Mme Dominique Léger



UNE NOUVELLE ASSOCIATION A THOURY-FERROTTES !

Son nom : LA CURIEUSE

Sa date de création : 18 décembre 2014

Son but : permettre un accès facilité à la culture et aux arts et attiser la curiosité des habitants.

+ d'infos dans
le prochain
numéro

ÇA SE PASSE
PAR LÀ...



APRÈS LES PARAPLUIES... LES CARTES POSTALES

Après les affiches de « Va-t-il pleuvoir dans l'heure ? » Cour Commune vous présente le thème de cette année 2015 :

« Bons baisers de ... »

Vous vous souvenez des cartes postales ? Vous en envoyez encore ? A qui les envoyez-vous ? Avec nous, inventez des cartes postales, nous assurons la distribution !

La carte postale vous invite à être un touriste de la vie ordinaire. Au programme : regarder autrement ce qu'on connaît déjà, partager, s'exprimer, s'exposer...



Tout le monde pourra participer à « Bons baisers de ... ». Comment ?

Pour le savoir, venez le 13 janvier prochain à 20h à la salle communale de Diant ou contactez Céline Letournel : 06 52 70 05 65

Mardi 13 janvier à 20h à Diant :

" Mes vacances dans mes territoires improbables »

Vendredi 13 février à 20h à Chevry-en-Sereine :
présentation des artistes

Vendredi 17 avril à l'École de Voulx pour la fête de fin de résidence.

La résidence est financée par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et la Communauté de Communes du Bocage Gâtinais.

LES FÉERIES RECHERCHENT SORCIERS ET PETITES FÉES



Pour sa 4^{ème} édition, l'association "Les Féeries du bocage" recherche des bénévoles !

Elle organisera son festival du merveilleux et de la fantasy à Dormelles, le samedi 6 et dimanche 7 juin 2015. L'espace d'un week-end, conteurs, illustrateurs, artisans, musiciens et comédiens accueilleront les visiteurs dans le monde des fées.

Si vous vous sentez l'âme bénévole pour participer à cette belle aventure, cuisiner un ou plusieurs plats, aider pendant le festival, héberger auteurs ou artisans durant le week-end, n'hésitez pas à nous contacter.

Toute personne désireuse de nous aider est la bienvenue. Pour plus d'informations, contactez : Carolyn au 06 19 52 03 38 ou envoyez un mail à l'adresse suivante : adm.feerie@gmail.fr
SITE INTERNET : www.lesfeeriesdubocage.com

VOS COMPÉTENCES = UN EMPLOI AU RPI ?

Vous avez des compétences dans le domaine de transport scolaire, de la garderie ou animations d'enfants, de l'entretien ménager ? Déposez votre CV et lettre de motivation à la mairie de Thoury-Ferrottes, en l'adressant au vice-Président du RPI (regroupement pédagogique intercommunal), Yves Roy. Lorsqu'un poste sera vacant pour un contrat de remplacement (contrat à durée déterminée-CDD), vous pourrez éventuellement être contacté pour un entretien.

LA VIE DE NOS VILLAGES AU THÉÂTRE

En 2012, Catherine Anne était en résidence d'écriture sur la Communauté de Communes du Bocage Gâtinais et récoltait des témoignages sur la vie des habitants de l'intercommunalité. Ces histoires lui ont permis d'écrire une pièce de théâtre. Un avant-goût de cette pièce a été présenté en juin 2013 à Noisy-Rudignon. La pièce aujourd'hui finalisée, s'intitule "Retour d'une hirondelle".

La pièce sera jouée, dans le cadre des Scènes Rurales, les samedi 31 janvier à 20h45 et dimanche 1er février à 17h à la salle polyvalente de Diant.

INFOS UTILES

PERMANENCES MAIRIE

Lundi de 14h à 16h
Mercredi de 9h à 12h
Vendredi de 16h à 19h
Tél : 01 64 31 94 45
mail : mairie.thoury-ferrottes@orange.fr



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h30 à 17h
Mercredi de 9h30 à 12h
Samedi de 10h à 12h



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h30
Samedi de 10h à 12h
Tel 01 64 23 52 14 / mail : bib.thoury@orange.fr



NUMEROS D'URGENCE

POLICE / GENDARMERIE : 17
POMPIERS : 18
SAMU : 15

HORAIRES DE TRAVAUX de bricolage et jardinage bruyants

Jours ouvrés de 7h à 20h
Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30
Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Caroline Berthelot et Christelle Masson vous accueillent sur rendez-vous au cabinet d'infirmières de Thoury-Ferrottes (2 rue Charretier) et se déplacent pour les soins à domicile - Tél : 06 19 57 44 89

RAMASSAGE DES DÉCHETS



Poubelle marron :
tous les
mercredis



Poubelle jaune,
les vendredis :
23 janvier
6 et 20 février
8 et 20 mars
3 et 17 avril

Passage des
encombrants :
lundi 18 mai



Containers à verre
et à journaux :
en bas de la rue de Verdun
et au lavoir de Bichereau



Marre des publicités qui envahissent votre boîte aux lettres ?

Pour réduire vos déchets,
apposez cet autocollant sur votre boîte.
Il est disponible en mairie.

BRÛLAGE A L'AIR LIBRE DE TOUS DÉCHETS INTERDITS

(art. 84 - règlement satinaire départemental)

DÉCHETTERIE DE VOULX (du 1er oct au 31 mars)

Lundi, mercredi, samedi : 9h-12h30 / 13h30-18h
Vendredi : 13h30-18h - Dimanche : 9h-12h
Mardi, jeudi, 1er nov, 25 déc et 1er janvier : fermé

RAMASSAGE DES DÉJECTIONS CANINES

Afin de garder nos trottoirs, pelouses et espaces publics propres, les propriétaires de nos amis les chiens sont priés de ramasser leurs déjections canines à chaque sortie !

ETAT CIVIL

ELLES SONT NÉES

Charlotte TOUZEAU-BARTHÉLÉMY,
le 16 octobre 2014

Camille NEYRON
le 23 décembre 2014

ILS NOUS ONT QUITTÉ

Didier PETIT,
le 26 décembre 2014

Danielle SAINT ESTEBEN,
le 2 janvier 2015

Dialogue de Chien
 Educateur Comportementaliste
 Canin
 1er RDV gratuit
 www.ddc-educateurcanin.fr
 06 28 61 45 17
 dialoguedechien@laposte.net

Mlle Carole Lize
 6bis rue de Verdun
 77940 Thoury-Ferrottes

Jenny FOURMESTRAUX
 Rédactrice / Secrétaire freelance

41, rue de Flagy
 77940 THOURY FERROTTES

Portable : 06 20 80 06 29
 Fax : 01 64 22 50 27
 fourmestroux.josiane@gmail.com

TSO Informatique

Dépannage Informatique à domicile
 Conseil - Installation - Initiation - Maintenance
 56 rue de Flagy - 77940 Thoury-Ferrottes
 Tél : 01-60-96-03-04 ou 06-25-56-39-91
 Email : contact@tso-informatique.com

Bar-tabac-brasserie

AU THOURY

Déjà ouvert de 09h00 à 20h00
 Mardi 07h00 à 19h00 / 17h00 - 20h00
 Vendredi 07h00 à 19h00
 Samedi 09h00 à 19h00
 Dimanche 09h00 à 19h00

01.64.31.10.26

Pain sur réservation
 Vente de journaux quotidiens

MENUISERIE - EBENISTERIE
 AMENAGEMENT - RENOVATION

Lionel HUGUET
 TOUS TRAVAUX INTERIEURS & EXTERIEURS

PORTES, PORTAILS, FENETRES, VOILETS (bois & PVC)
 Fabrication sur mesures de
 tous types de mobiliers

AGENCEMENT INTERIEUR : aménagement
 de combles - Parquet - Placard - Dressing

01.60.57.01.22 / 07.77.32.62.15
 8 rue du moulin 77940 THOURY FERROTTES

THOMAS GIGOT

PHOTOGRAPHE - GRAPHISTE

06.64.42.86.97
 www.graphiktom.com thomas.gigot@gmail.com

GREGOIRE TOUZEAU

Achat
 ANTIQUITES, DESIGN CONTEMPORAIN
 tableaux, bibelots, bijoux, argenterie, luminaires, photos, jouets...

09-50-46-17-00 06-84-10-53-59

Club House
 Restaurant de l'Forteresse

Formule à partir de 15,50 €

Ouvert tous les midis et
 les vendredis et samedis soirs.

Ouverture le soir en semaine
 sur réservation pour les groupes

Domaine de la Forteresse - 77940 Thoury-Ferrottes - Tél. 01 60 96 02 13 - Fax. 01 60 96 01 41
 restaurant@golf-forteresse.com www.golf-forteresse.com

Muriel NALLET
 Expert comptable

4, rue Petite
 77940 Thoury-Ferrottes
 Tél. : 06 60 81 71 37
 Email : cabinet-nallet@orange.fr

MOBILITE AU TABLÉAU DE L'ORDRE
 DES EXPERTS COMPTABLES
 REGION ÎLE-DE-FRANCE

CLIC SOUTIEN
 Centre Local d'Information et de Coordination

SERVICE GRATUIT
 A DESTINATION DES PLUS DE 60 ANS ET
 DE LEUR ENTOURAGE

Centre Hospitalier de NEMOURS
 Bâtiment « Le Rocher Vert »
 15, rue des Chaudins
 77140 NEMOURS

01 64 28 75 25 CLIC SOUTIEN
 Gâtinais Loing

YOHAN PAUPARDIN
 Conception de site web

DEVELOPPEMENT
 vente de solutions informatiques

06 26 27 90 31
 1 rue du moulin
 77940 Thoury-Ferrottes
 www.gnisco-conception.fr
 yohan.paupardin@gnisco-conception.fr

C.E.M.A OURSELIN
 S.A.R.L au Capital de 26325€

Charpentes
 Escalier
 Menuiserie
 Aménagement

Rue de l'Abattoir
 77940 THOURY FERROTTES
 Tel./Fax. 01 60 57 05 66
 Tel. port. 06 79 92 86 38
 Mail : Cemaourselin@aol.com

R.M. 391 232 352- 00016

Vous souhaitez louer un gîte à Thoury Ferrottes,
 La Caseline est à votre disposition.

Pour réserver, il suffit de se rendre sur le site :
 « Gîtes de France en Seine et Marne » et entrer le n° 394.

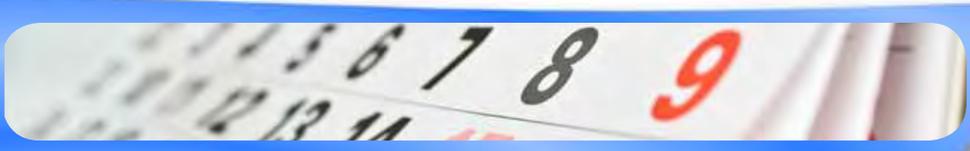
Ou tout simplement téléphoner à
 Mme Denise Quatre au 06 80 05 51 47 ou à M. Bruno Pelletier au 06 09 70 82 85 ;

GUILLOM-MORIZE

MAÇONNERIE GÉNÉRALE
 ISOLATIONS - CARRELAGES - COUVERTURES - RAVALEMENT

06 24 78 10 68 BICHÉREAU THOURY-FERROTTES

VOTRE CARTE DE VISITE ICI Vous travaillez à Thoury-Ferrottes / Bichereau / Les Marais, votre carte sera publiée gratuitement sur cette page . Envoyez votre publicité à "adresse.equipe.thoury@gmail.com "



VOS DATES DANS CET AGENDA ?

Communiquez-nous les dates de vos événements, sorties, rencontres sportives, culturelles, amicales. Nous ne manquerons pas de les publier.

Dimanche 18 janvier

CÉRÉMONIE DE LA GALETTE
DES ROIS POUR LES ANCIENS



Salle polyvalente de Thoury - 14h

Mardi 13 janvier

MES VACANCES DANS MES
TERRITOIRES IMPROBABLES

1ère réunion de Cour Commune
sur l'opération "Bons baisers de..."
Salle de Diant - 20h



Vendredi 30 janvier

APRÈS-MIDI JEUX



La PIERRE CORNOISE organise son
1^{er} après-midi jeux de l'année.
Salle polyvalente Thoury

Samedi 31 janvier

Dimanche 1^{er} février

THÉÂTRE

Pièce "Retour d'une hirondelle",
conçue à partir d'une résidence de
Catherine Anne sur la CCBG.

Salle polyvalente de Diant

Samedi à 20h45 et dimanche à 17h



Mardi 17 février



Et si Mardi gras redevenait une
fête dans notre village, grâce au
Conseil municipal, au CMJ et aux
associations du village ?

Place de la mairie de Thoury - 14h

Dimanche 5 avril

CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES



Chasse aux oeufs organisée par
Thoury'Bambel pour les enfants de la
maternelle au CM².

Dimanche 10 mai

PUCES DES COUTURIÈRES
& CRÉATRICES



Puces organisées par LES PETITES
MAINS DE THOURY : loisirs créatifs,
broderie, patchwork, vente de tissus,
laine et mercerie...

Salle des fêtes de VOULX - 9h à 18h

ACTIVITÉS DE LA CCBG

Vendredi 30 janvier

Tournoi FIFA à Blennes

Samedi 31 janvier

Tournoi COD à Blennes

Vendredi 13 février

Tournoi Poker à Diant

Du lun. 23 au ven. 27 février

Stage Multisports à Lorrez

Vendredi 27 février

Tournoi de foot à Lorrez (âge à
déterminer).

Samedi 28 février

Tournoi de foot à Lorrez (âge à
déterminer).

Vendredi 6 mars

Tournoi COD à Noisy

Samedi 7 mars

Tournoi FIFA à Noisy

Vendredi 13 mars

Tournoi de tennis de table à Voulx

2^{ème} FÊTE DE LA POMME : Dimanche 8 novembre 2015



Vous souhaitez
fournir des
pommes pour le
pressage ? Apporter votre aide
pour la préparation ou pour
la cueillette des pommes ?
Participer activement
le jour J ?

Rejoignez l'équipe des
organisateur en vous faisant
connaître
auprès de vos
conseillers municipaux !

Tel : 06.18.53.46.94
adresse.equipe.thoury@gmail.com



A NOTRE AMI DIDIER...

Ce numéro du TACOT est dédié à Didier Petit,
4ème Maire Adjoint de notre commune.

Il avait 51 ans et habitait Bichereau.

Sa Joie de vivre, son respect des autres, son franc-parler, sa répartie,
son humour, sa grande gentillesse et sa serviabilité
sont ce que nous gardons de lui.

Son combat face à la maladie est une véritable leçon
de courage pour nous tous.

*Merci pour les bons moments... trop courts...
passés en ta compagnie, et qui resteront dans nos mémoires.*

A toi Didier...



Mairie de Thoury-Ferrottes - Directeur de la publication : Yves Roy - Comité de rédaction : Caroline Arduise, René Demont, Virginie Laroche, Jean-Benoit Régy,
Roland Robineau, José Tomas, Michèle Turci, Yves Roy - Mise en page : V. Laroche - Relecture : R. Robineau
Ont aussi collaboré à ce numéro : G. Bigot, D. Bot, M. et T. David, T. Gigot, S. Meunier, Les petites mains de Thoury, Seine-et-Marne Environnement 77
Pour contacter la rédaction, envoyer des idées ou propositions d'articles : adresse.equipe.thoury@gmail.com
Imprimé sur papier recyclé par ESPACE GRAPHIC - Ne pas jeter sur la voie publique - Janvier 2015